



Salaires

Négociations bidons chez AKKA I&S

Les informaticiens affichent leur ras le bol !

Mars 2011

19 mars 2011 : après 2 réunions organisées par la direction AKKA I&S les 19 janvier et 2 mars 2011 les organisations syndicales n'ont toujours pas les documents et les informations nécessaires à la négociation. Des informations réclamées dès le 7 janvier par la CGT.

Le 2 mars 2011 la direction remet des informations peu exploitables et promet d'envoyer les informations essentielles demandées comme en particulier les grilles de salaires. Mais les organisations syndicales n'auront toujours rien reçu au 24 mars 2011.

La direction affirme par ailleurs que des augmentations individuelles ont été décidées par les managers au 1er mars et que les négociations syndicales seront closes au 15 avril !

En adoptant ce comportement, la direction se fiche royalement des salarié-e-s tout en affichant dans la presse une bonne croissance de l'entreprise et de bons résultats pour flatter les clients, les futurs embauchés et les investisseurs.

Dans les **négociations syndicales sur l'Aménagement du Temps de Travail** chez AKKA I&S elle prévoit d'instaurer une modalité intermédiaire aux modalités 1 et 2 de SYNTEC permettant à l'employeur de payer moins que les 110% du minimum conventionnel prévus par la modalité 2 de réalisation de missions. Et les temps partiels perdent leurs RTT.

La charge de travail reste pourtant la même et les heures supplémentaires ne sont pas reconnues alors que les contraintes de temps restent les mêmes chez les clients. Les salaires ne suivent pas mais l'inflation et les prix augmentent.

La rentabilité est par ailleurs assurée aux actionnaires et investisseurs, sur le dos des salarié-e-s à qui l'on en demande toujours plus.

Les négociations sur **les frais professionnels** reprennent le 7 avril et nous craignons qu'elles soient tronquées comme sur le volet salarial des NAO.

Aussi la section syndicale CGT AKKA I&S se joint au mouvement de grève initié chez AKKA Informatique et Systèmes et appelle les salarié-e-s à manifester leur mécontentement pour une véritable reconnaissance du travail accompli.
Tous les collaborateurs de Bordeaux sont invités à arrêter le travail et à se rassembler devant l'agence le mardi 29 mars 2011 à partir de 9 h